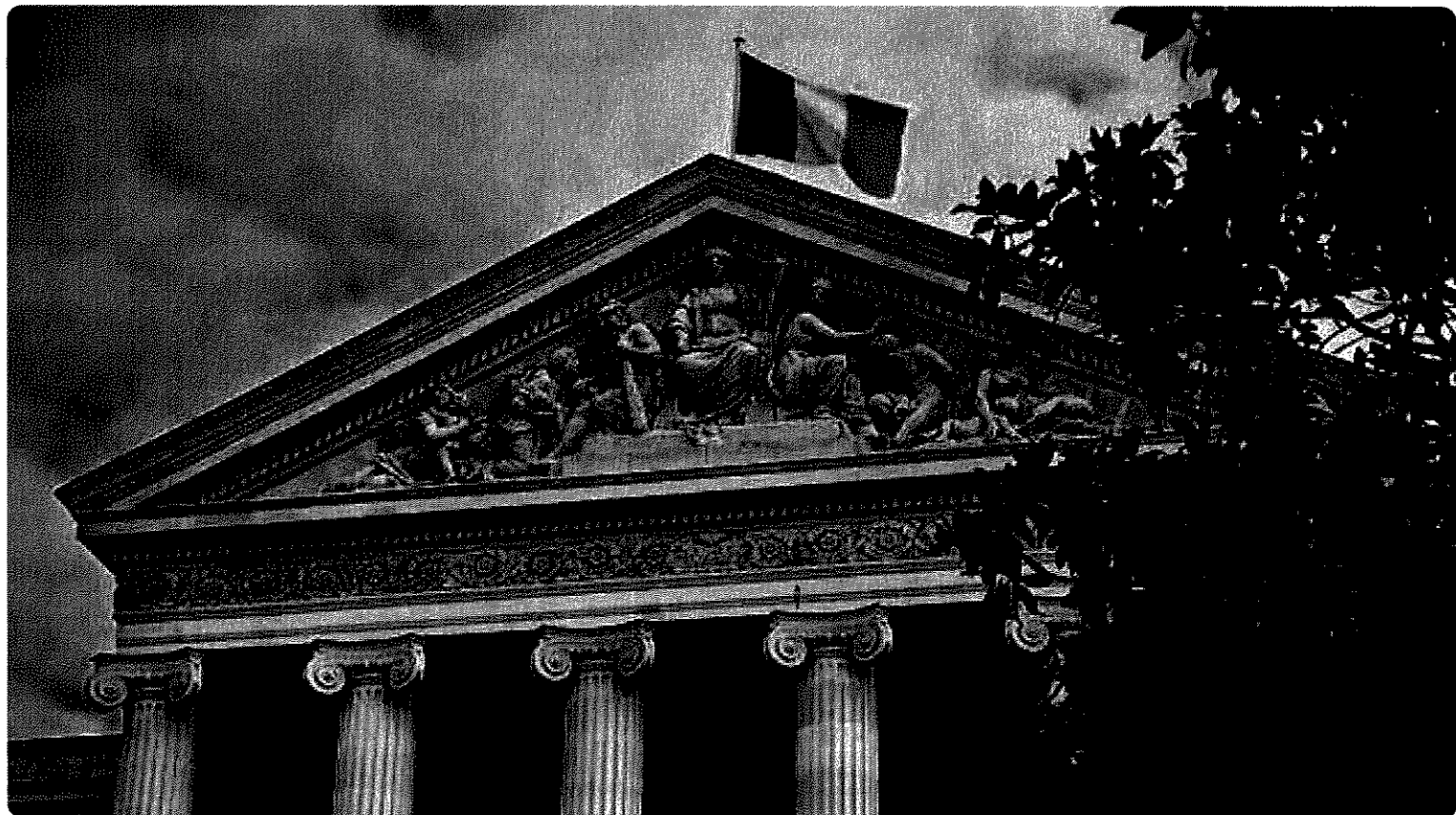


Réservé
aux abonnés

Un trafic de stupéfiants démantelé en Maine-et-Loire : le gérant condamné à quatre ans ferme

Un homme de 32 ans a été reconnu coupable de trafic de stupéfiants et condamné, mercredi 25 septembre, à quatre ans de prison par le tribunal correctionnel d'Angers. Il écoulait cannabis, cocaïne et ecstasy à Chalonnes-sur-Loire.



Le procureur avait requis une peine de cinq années, le prévenu a écopé de quatre ans. | ILLUSTRATION CO - JOSSELIN CLAIR

Le Courrier de l'Ouest Cyprien MERCIER

Publié le 25/09/2024 à 19h48

Journal numérique

 Offrir l'article

À la terrasse des bistrotts, à la base antique ou au port de Chalonnes-sur-Loire, le petit groupe de dealers se cachait à peine. « **Le trafic se déroulait en plein centre d'un bourg rural, en public, à la vue de tous** », résume le procureur de la République, décrivant le fonctionnement d'un trafic de cannabis, cocaïne et ecstasy qui prospérait depuis une année dans la commune des bords de Loire, à l'ouest d'Angers. Les gendarmes y ont mis un terme et Yoann, considéré comme le gérant local, a été jugé mercredi 25 septembre par le tribunal correctionnel.

changes téléphoniques : les renseignements apportés par cette source mystérieuse ont été nombreux et précis. Les enquêteurs n'ont eu plus qu'à observer pour qu'ils soient confirmés.

Une enquête qualifiée de « déloyale »

Ce qu'ils ont fait par des opérations de surveillance, de recoupements, d'investigations téléphoniques et d'exploitation de vidéosurveillance. Près d'un an après le début de l'enquête, Yoann était interpellé, mi-juin 2024. La perquisition de son logement permettait de saisir 7 500 € en liquide, près d'un kilo de cannabis et environ 200 grammes de cocaïne. En garde à vue, comme à l'audience, l'homme de 32 ans a fait le choix de garder le silence.

Profitez-vous de vos avantages abonné(e)s ?

Places de concerts, de matchs, livres... ils vous attendent sur LaPlace [J'y vais](#)

Son avocate, Me Anaïg Le Noan, a tenté d'obtenir l'annulation de la procédure, considérant que l'enquête, basée en grande partie sur les éléments rapportés par l'informateur anonyme, avait été menée de manière déloyale. De manière légale, a estimé le tribunal. Yoann a été reconnu coupable et a été condamné à quatre ans de prison ferme.

[Chalonnnes-sur-Loire](#)[Angers](#)[Maine-et-Loire](#)[Faits divers](#)[Justice](#)[Drogue](#)[Faits](#)

Ailleurs sur le web

Paris: À 29€/mois, cette mutuelle senior assure une protection totale

Prio Santé | Sponsorisé

[En savoir plus](#)

PRIMADONNA TWIST

GLAMUSE | Sponsorisé

[Acheter](#)

Fête des plantes de Bressuire : il cultive son goût pour les hortensias | Courrier de l'Ouest

La 14e édition de la Fête des plantes aura lieu ce dimanche 6 octobre 2024, au château de Bressuire. Cette année, un producteur d'hortensias, installé en Indre-et-Loire, sera présent. Olivier Plault, qui vient ...

Courrier de l'Ouest